

Alban BRUNEAU

Conseiller Départemental
Maire de Gonfreville l'Orcher

Sophie HERVÉ

Conseillère Départementale

Monsieur Luc LEMONNIER

Maire du Havre

Hôtel de Ville

1517, place de l'Hôtel de Ville

76600 LE HAVRE

Le Havre, le 11 décembre 2018.

Objet : Motion du Conseil d'administration du collège Marcel-Pagnol

Monsieur le Maire,

Face aux difficultés rencontrées dans l'apprentissage de la natation, le Conseil d'administration du collège Marcel-Pagnol, situé en REP, a adopté une motion lors de sa séance du 3 décembre, dont la copie est jointe.

Je leur ai apporté mon soutien à l'heure où le Ministère fait d'apprendre à nager une priorité.

De plus, dans notre ville balnéaire, nous n'ignorons pas que d'avoir un accès à des cours de natation est indispensable pour les élèves.

Or à l'entrée en 6^e au sein de ce collège, 24 élèves sur 35 ne savent pas nager. Ce chiffre alarmant, résulte, en partie de la fermeture de la piscine Edouard Thomas, dont les travaux perdurent et qui y empêchent tout apprentissage en son sein.

Aussi je serais sensible à ce que cette motion soit étudiée avec beaucoup de bienveillance par la municipalité, notamment concernant les propositions avancées, et que le dialogue puisse déboucher sur des mesures concrètes pour solutionner cette situation préjudiciable aux élèves, notamment sur des créneaux horaires plus adaptés et moins loin du collège (le temps passé dans les transports limite le temps passé à l'apprentissage).

Persuadé de pouvoir compter sur votre diligence,

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de ma haute considération.



Sophie Hervé